

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Mercredi 20 novembre 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **27** membres.

19/115/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DES
SPORTS - Changement de nom du gymnase du Ruissatel.

19-34749-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le changement de nom du gymnase du Ruissatel dans le 11^{ème} arrondissement.

La Ville de Marseille est sollicitée par Monsieur Bruno Cavatorta, vice-président de l'association Basket Club Valentinois, afin que le gymnase du Ruissatel, situé rue de l'Audience à Marseille dans le 11^{ème} arrondissement, soit rebaptisé « gymnase René Boyer » en l'honneur de son fondateur aujourd'hui décédé.

Basketteur puis entraîneur, Monsieur René Boyer a œuvré pour le développement du basket-ball au sein de différentes associations sportives avant de fonder le Basket Club Valentinois en 1990. Il a exercé au sein de cette association la fonction de président jusqu'en 2009 puis il a cessé cette fonction pour devenir président d'honneur. Ce passionné a inculqué tout au long de son engagement associatif le respect et les valeurs du sport aux jeunes enfants et aux adultes.

Compte tenu de la personnalité de Monsieur René Boyer et de son implication pour le développement du basket-ball et du sport pour tous, il est proposé au Conseil Municipal que le gymnase du Ruissatel porte son nom.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvé le changement de nom du gymnase du Ruissatel qui se nommera « gymnase René Boyer ».

ARTICLE 2 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer tout document nécessaire à cette disposition.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 20 novembre 2019